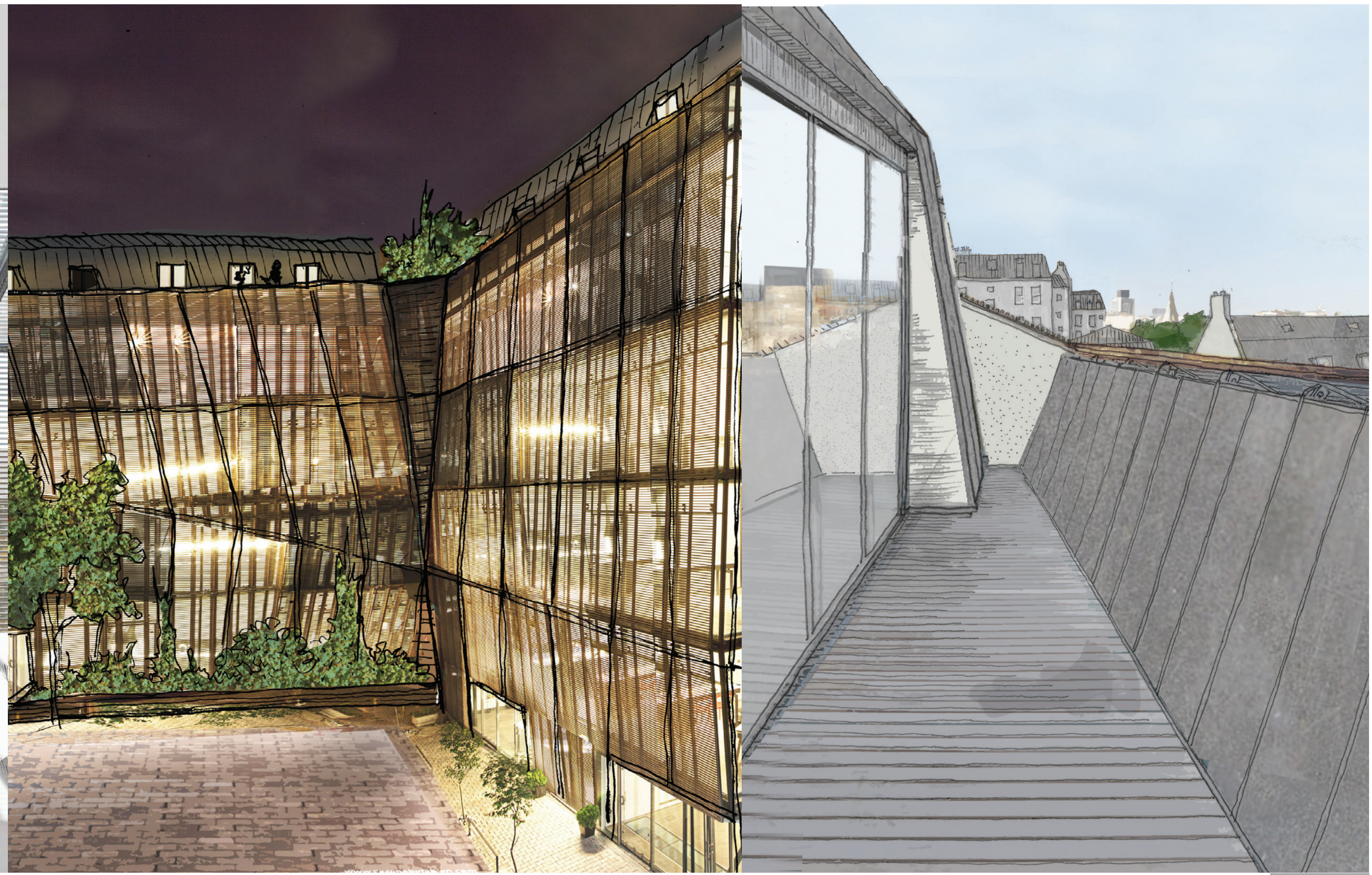




## Site 1

permet à la fois d'agrandir les logements existants et d'améliorer leur confort thermique par un système de loggias, ainsi que de surélever les bâtiments d'un dernier niveau entièrement en bois. La structure de cette double peau, imaginée en bois, permettrait une mise en œuvre propre et économique et une préservation du bâti ancien.

## Prix des copropriétaires

## DÉMOLITION DES ÉDICULES

BOIS

## AMBIANCES ET USAGES DIVERSIFIÉS DE L'HABITAT

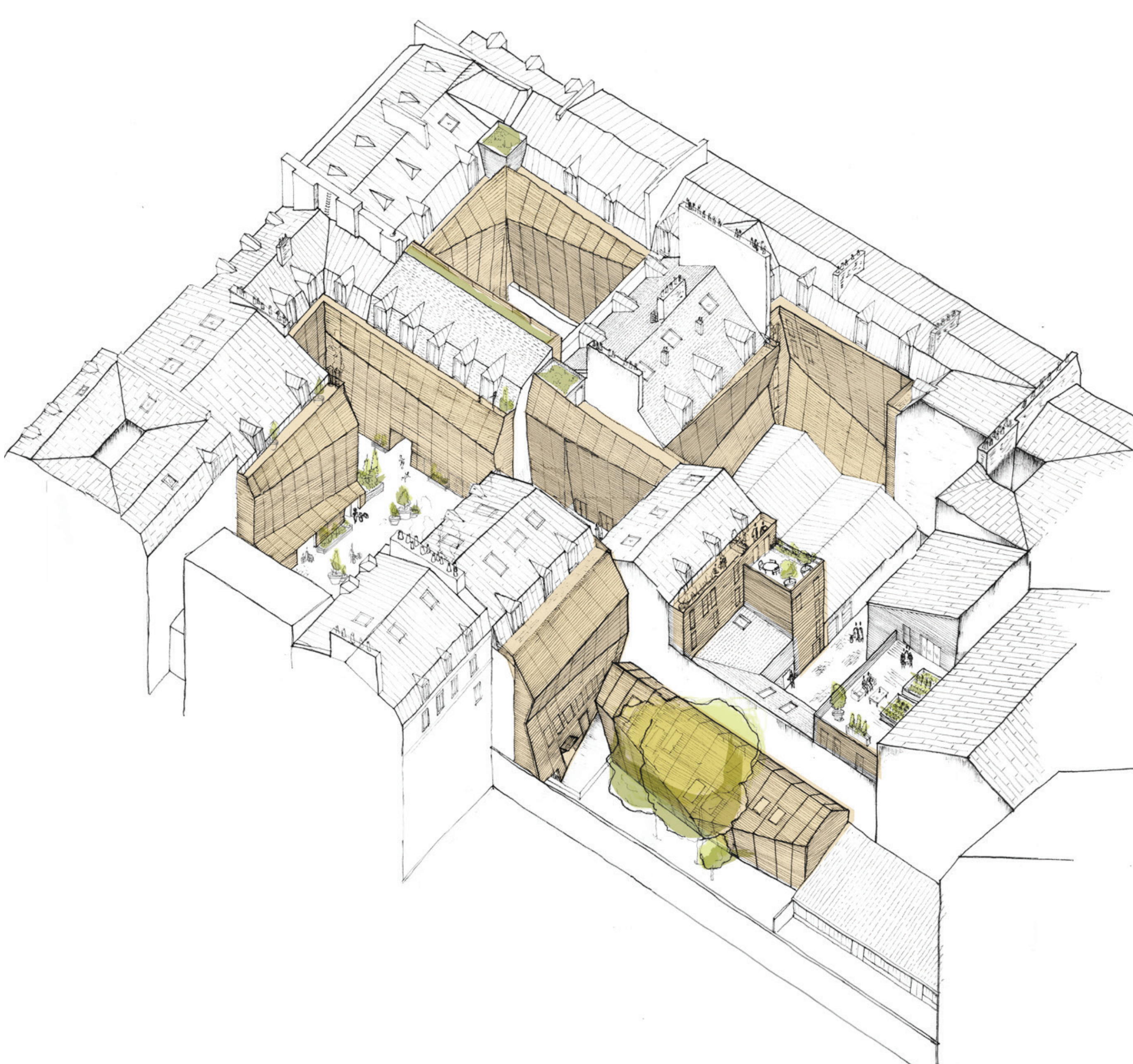
## EXTENSION ET SURÉLEVATION DE L'EXISTANT

SOI LIBÉRÉ

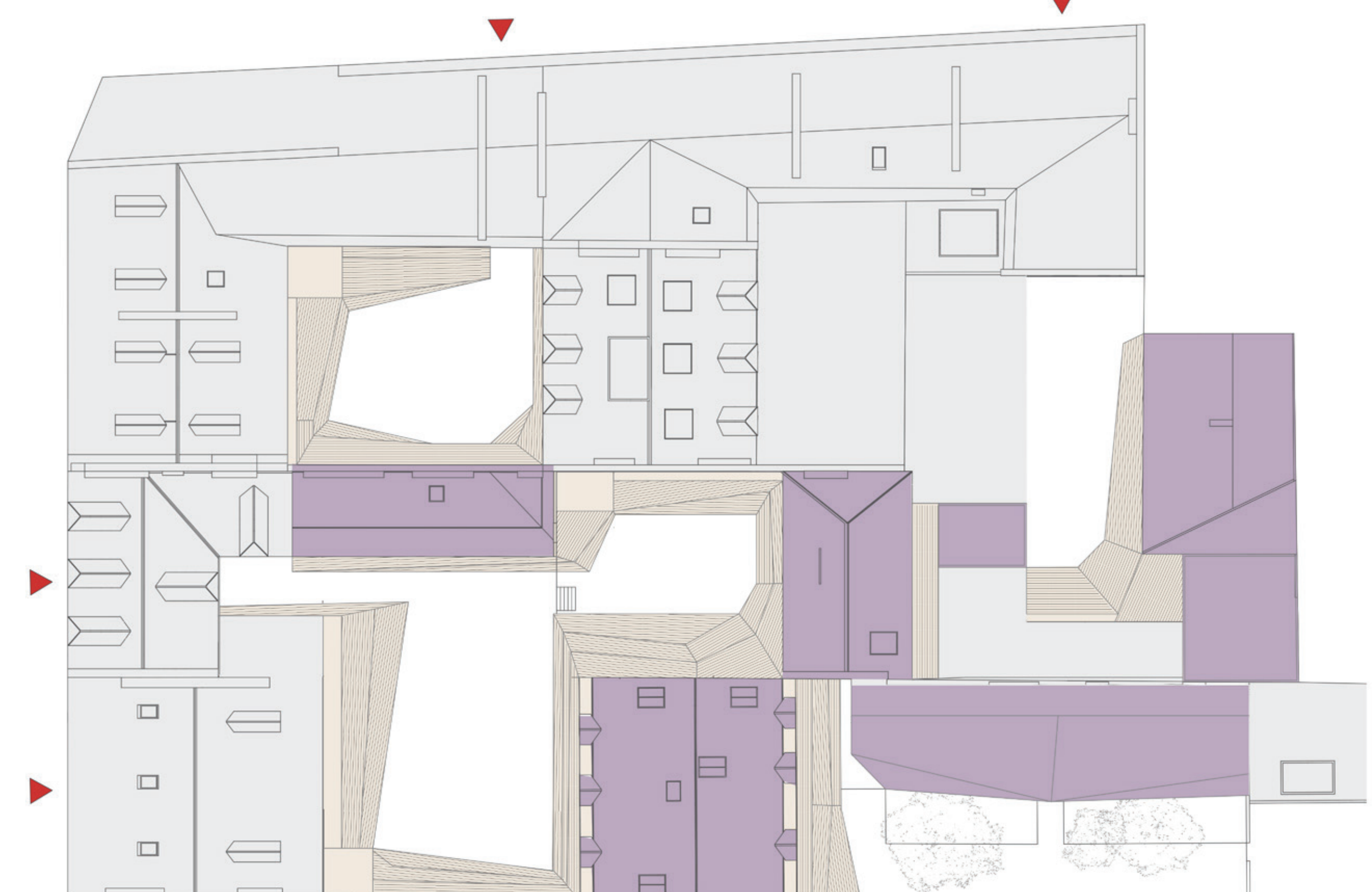
## PRÉSERVATION DU BÂTI

SERVICES ET USAGES  
COMMUNS RÉAGENCÉS

Équipe  
Carla CAUSSI  
Pierre FONSECA  
Loïc LE MERCIER



LA NOUVELLE FAÇADE UNITAIRE REDÉFINIT LE PAYSAGE DE COEUR D'ÎLOT.



LES SURÉLEVATIONS APPORTENT 15 À 20 LOGEMENTS SUPPLÉMENTAIRES



## LES ESPACES COMMUNS SONT ÉLARGIS ET RÉORGANISÉS.



## LA DOUBLE PEAU PERMET L'EXTENSION, L'AMÉLIORATION ET LA DIVERSIFICATION DES USAGES DES LOGEMENTS EXISTANTS

## COUPE DE DÉTAIL

